



PASQUET Marie - Élevage d'une Romance

tel : 07 81 42 69 23

1 Chemin de Bardot 19230 SEGUR LE CHATEAU

email : elevagemp@gmail.com

SIRET : 884 827 015 00030

CONTRAT DE POULINAGE

Le présent contrat est établi entre les soussignés suivants :

Nom et prénom :

Élevage d'une Romance – PASQUET Marie

Adresse :

1 chemin de bardot 19230 SEGUR LE CHATEAU

ET *Code Postal et Ville :*

Le prestataire

Téléphone :

Email :

Le client

Le client conclut ce contrat de poulinage aux conditions suivantes pour l'équidé :

Nom : N° SIRE : N° UELN :

Race : Primipare (Premier poulin) Multipare (Multipare)

Le propriétaire de l'équidé citée ci-dessus s'engage à présenter le carnet de l'équidé, il doit être en bon état, à jour des vaccins (TGRH), vermifugée depuis moins de 15 jours et assuré pour dommage causé aux tiers auprès d'une compagnie d'assurance.

Un suivi vétérinaire peut être effectué au sein de l'élevage par les vétérinaires de Pompadour la facturation de celui-ci seront donc fait par leurs soins en fonction des soins effectués.

I - Pension et gardiennage :

Paddock individuel avec abri 4x5m : 380,00 € TTC pour le mois comprenant le foin à volonté, accès à l'herbe dans le paddock. Si besoin de rations supplémentaires 6,00 € TTC par jour pour une ration 4 litres (**Destrier Pouli Foal**) matin et soir. Au-delà de ce délai, demander un contrat de pension poulinière suittée.

II est nécessaire de prévoir différents frais :

- Pack de seringue booster : Préconisé par nos soins : Starter x6 - Vitamines & oligo-éléments poulin REVERDY 60,00 € TTC ou Marque Horse Master 45,00 € TTC.
- Vaccin anti tétanique et sérum trivalent. (A demander à un vétérinaire/peut être demandé par nos soins, nous en avertir 20,00 € TTC/unité.
- Si nécessaire, Seringue de colostrum : Marque Horse Master – 25,00 € TTC.

II - Poulinage : 500,00 € TTC incluant la surveillance, l'acte de poulinage, les premiers soins prodigues au nouveau-né, la surveillance pendant les 72h premières heures de vie. Il est conseillé d'attendre les 7 jours du poulin avant un transport.

Les visites sont autorisées de 8h00 à 12h00 et de 14h00 18h00 au sein de la structure.

Le propriétaire est informé des risques suivants :

Lors du gardiennage, de la manipulation, de la mise au pré, la jument ainsi que son poulain peuvent se blesser, il est donc nécessaire d'avoir une assurance pour couvrir les frais vétérinaires en cas d'accident mais aussi d'avoir déclaré auprès de votre compagnie le fait que votre jument était désormais poulinière et gestante.

De plus, l'acte du poulinage peut présenter de nombreux risques mettant en péril la bonne santé et la vie de la jument ainsi que de son poulain. Si nécessaire et uniquement en cas de problème, les vétérinaires de la Clinique de Pompadour seront appelés après concertation avec le propriétaire pour venir en aide à la jument et/ou au poulain (*Les frais seront à la charge du propriétaire*).

En cas de décès, la clinique vétérinaire de Pompadour est désignée au sein de l'élevage afin de délivrer un compte rendu ainsi qu'un certificat de décès, il s'agira donc de passer ensuite par le biais de l'IFCE pour l'équarrissage ou par un autre biais au choix du propriétaire.

La jument peut présenter un amaigrissement lors du poulinage et du pic de lactation, il faudra donc l'accompagner ensuite comme il se doit pour qu'elle puisse reprendre de l'état.

Fait à : Le :/..../.....

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions générales et accepte sans réserve les droits et obligations du présent contrat :

Le vendeur :

Élevage d'une Romance – Pasquet Marie

Signature de l'acheteur :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)



RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Banque 15589 Guichet 24585 N° de compte 060568642 40

Clé RIB
72

Titulaire du compte : PASQUET MARIE
268 ROUTE DU MARCEAU

19350 JUILLAC

Domiciliation : CCM TERRASSON

Devise : EUR

IBAN
FR76 1558 9245 8506 0568 6424 072

BIC
CMBRFR2BXXX